

# Brevet Professionnel **Aménagements Paysagers** BP AP

Diplôme de niveau 4  
Code RNCP : 38314



**Maîtriser les compétences nécessaires pour intervenir de manière autonome et qualifiée sur des chantiers d'aménagement et d'entretien paysagers.**

## Date de formation

Du septembre 2026 au juin 2027

## Objectifs

- ✓ Organisation et suivi des chantiers
- ✓ Encadrement d'une équipe
- ✓ Entretien des végétaux
- ✓ Implantation et entretien d'infrastructures
- ✓ Maintenance de matériels
- ✓ Reconnaissance des végétaux

## Contenu de la formation

- ✓ **Capacité 1** : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager - 69h
- ✓ **Capacité 2** : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement + formations réglementaires - 92h
- ✓ **Capacité 3** : Réaliser des travaux d'entretien des végétaux - 191h
- ✓ **Capacité 4** : Réaliser des travaux de mise en place de végétaux - 141h
- ✓ **Capacité 5** : Mettre en place des infrastructures - 147h
- ✓ **Capacité 6** : UCARE

## Durée et rythme de la formation

- 580h en centre
- 420h en entreprise
- Alternance entreprise centre

**12 semaines de stage pour mieux apprêhender le geste professionnel**

## Public ciblé

- Demandeur d'emploi
- Porteur de projet
- Aimer le travail en extérieur, disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels.

## Contactez nous

02 48 70 55 15 - 06 64 57 57 80  
 [bourges@cfppa.fr](mailto:bourges@cfppa.fr)  
 [www.cfppa.fr](http://www.cfppa.fr)



## Formation adulte en 1 an

“Équivalent” CACES + Permis BE

## Mise à disposition des équipements de protection individuelle (EPI) et réalisation de la formation SST

### Modalités et délais d'accès

- L'entrée en formation peut se faire d'octobre à décembre.
- Formation en présentiel.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap



- Accompagnement Personnalisé Individuel.
- Présence d'une Référente Handicap dans le centre.
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEA...
- Salles de cours accessibles aux personnes à mobilité réduite. Par contre en entreprise, cela relève de l'exceptionnel.

### Modalité d'adaptation

- À l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation.

## Formation pour adultes Pratique et théorique

### Modalité de sélection

- Tests de prérequis
- Entretien individuel

### Principaux débouchés

- Ouvrier espaces verts
- Ouvrier du paysage
- Chef d'équipe
- Jardinier

### Suite de parcours possibles

- BTS Aménagements paysagers

### Indicateurs (Session 2025)

Taux de réussite aux examens\*

100 %

Taux d'insertion professionnelle globale à 6 mois

100 %

Taux de poursuite d'étude

0 %

Taux d'insertion professionnelle en relation avec le diplôme préparé

85 %

Taux d'appréciation

90 %

\* Par rapport aux stagiaires présents à l'examen

07 81 74 80 17 - 02 48 70 55 15

bourges@cfppa.fr

www.cfppa.fr



### Modalités Pédagogiques

- Chantiers réels
- Plateaux techniques
- Cours en salle
- Plateforme de cours à distance
- Explicitation des gestes professionnels

### Modalité de validation / Nom du certificateur

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

### Modalités d'évaluation

**SPE1:** Plantation et protection (C21, C32, C41)

**SPE2:** Travail du sol et semis (C11, C21, C42)

**SPE3:** Les tailles (C11, C21, C31)

**SPE4:** Les infrastructures et la gestion de chantiers (C22, C51, C52)

**SPE5 et 6:** Analyse d'entreprise + UCARE (C12 + UCARE)

Validation possible par blocs de compétences.

6 capacités + 1 UCARE à obtenir. Ils sont évaluées à travers des situations professionnelles d'évaluation

### Conditions d'inscription

- Ne pas être salarié
- Motivation
- Sans condition d'âge

### Rémunération

Indemnisation: Les modalités de rémunération auxquelles vous pouvez prétendre dépendent du financeur de votre formation et, par conséquent, de votre statut de bénéficiaire.



### Les tarifs de formation

9 570 € finançable par le conseil régional ou autres dispositifs : PRF, CPF, Contrat Pro, France Travail etc...

### Date d'enregistrement de la certification

01-01-2025



Le CFPPA - Campus du Haut Berry est engagé dans une démarche qualité pour la mise en place des formations.



Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de :

- L'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen
- L'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences